

Lettre d'opinion



COVID-19 : Que font les assureurs de dommages pour aider?

« Et pourquoi pas un gel des primes en 2020 ? »

Au cours des 40 dernières années à œuvrer dans l'industrie de l'assurance, j'ai été témoin de nombreuses situations qui ont provoqué des déséquilibres importants, et ce, autant en matière de vies humaines que d'impacts financiers. Toutefois, la crise de la COVID-19 est sans précédent en raison du caractère mondial de ses effets sur l'être humain et du chaos économique qu'elle a provoqué sur les marchés financiers. Malheureusement, les répercussions sont loin d'être terminées. Nous ressentirons l'onde de choc pour plusieurs années à venir.

Devant l'ampleur des dégâts, les gouvernements ont pris des mesures extraordinaires pour s'assurer que la société se relève de cette crise.

- Gouvernement du Québec: Plus de 2.5G\$ d'aide aux personnes et entreprises via Investissement Québec entre autres et coordination avec les banques et organismes financiers pour offrir des subventions; prêts sans intérêts; marges de crédit, etc.
- Caisse de dépôt et placement du Québec: 4.0G\$ de programmes pour soutenir plus les entreprises avec lesquelles la Caisse a des liens d'affaires existants. Rappelons que la Caisse travaille de près ou de loin avec 750 entreprises d'ici.
- Gouvernement du Canada: 200G\$ de soutien financier varié dont des subventions de plus de 75 % des salaires pour les gens ayant perdu leur emploi.
- Banques Canadiennes et Mouvement coopératif: Flexibilité dans le temps sur les remises de paiements des hypothèques et une simplification des conditions d'accès au crédit.

QUE FONT LES ASSUREURS DE DOMMAGES?

Sauf pour de très rares exceptions reliées à des couvertures d'assurance spécialisées (annulation d'événements, assurance-crédit, etc.) et pour certaines autres polices avec clauses manuscrites, il n'a jamais été l'intention des assureurs de garantir les risques associés aux pandémies, car ceci mettrait en péril la viabilité entière de l'industrie. Toutefois, il est déplorable de constater que la grande majorité des assureurs de dommages n'en font tout simplement pas assez dans la situation actuelle.

Les mesures proposées adoptent davantage une approche de « cas par cas », ce qui limite l'impact financier chez l'assureur lui-même puisque ce dernier ne se commet pas comme les autres acteurs financiers ont pu le faire. De plus, certaines de ces mesures n'ont rien d'extraordinaire puisqu'elles sont des mesures courantes qu'offrent les assureurs en temps normal. À titre d'exemple, il y a des assureurs qui font passer des réductions de la prime en raison d'un changement d'utilisation d'un véhicule comme des mesures pour alléger le fardeau financier des particuliers ou des entreprises. Ajuster la prime selon l'utilisation d'un véhicule, donc le risque, c'est ce à quoi on s'attend de notre assureur. C'est comme si un restaurateur vous disait : « je ne vous facturerais pas pour la soupe que vous n'avez pas commandée ».

Et pour en ajouter une couche, les hausses des primes d'assurance qui résultent des modifications à la tarification des assureurs entamés à l'automne 2018 se poursuivent. Les apparences comptent, peut-être plus que jamais. Lorsque la planète se met sur pause en plus d'être sous d'énormes contraintes financières, les entreprises qui ne collaborent pas et qui semblent profiter de la situation pourraient souffrir de l'image indélébile qu'elles projettent à l'échelle mondiale. On va tous perdre quelque chose dans cette crise et on doit l'accepter.

Cette révision de la tarification est liée à la baisse des primes en raison de la vive compétition que se sont livrée les assureurs au cours des 15 dernières années. Ceci a fragilisé la solidité du bilan financier de ces entreprises et donc ces révisions à la hausse étaient nécessaires pour renforcer et stabiliser les ressources financières de l'ensemble du marché, et ce, à l'échelle mondiale.

Après plus de 15 mois de hausse des primes et une rentabilité améliorée (selon les rapports officiels de plusieurs assureurs canadiens et Lloyd's de Londres), il est donc urgent que l'industrie fasse sa part dans l'effort collectif et cesse d'exiger des augmentations de primes pour tous les assurés, particuliers et entreprises, **en offrant des renouvellements garantis aux taux de 2019 pour le reste de l'année 2020**. Bien entendu, des exceptions devraient être faites pour les dossiers représentant des fréquences et de la sévérité de réclamations abusives au cours des deniers cinq ans.

La population et les entreprises ont besoin de couvrir leurs biens personnels et leurs actifs commerciaux et ce n'est pas un choix, mais une obligation. Les assureurs doivent poser un geste concret en éliminant l'incertitude et en soutenant leurs assurés dans un moment aussi critique. Je le répète, un gel des primes est la solution !

Une fois la crise passée, il sera toujours temps pour les assureurs de réviser les dossiers de leurs clients et de faire les ajustements nécessaires. Pour l'instant, disons tout simplement que ce n'est pas le moment ! Ceci est non seulement une question d'éthique, mais aussi et surtout de morale collective dans cette période angoissante pour tous.

Louis-Thomas Labbé, MBA, FPA, CRM

Président et chef de la direction
GPL assurance/Gallagher Québec